

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 novembre 2025

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 1906)

Commission	
Gouvernement	

SOUS-AMENDEMENT

N ° I-4082

présenté par
M. Jean-Philippe Tanguy
à l'amendement n° 452 de M. Califer

ARTICLE 22

À l'alinéa 2,

après le mot :

« transport » insérer les mots :

« , de la sûreté ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Ce sous-amendement se justifie par lui-même.